

L'ÉDITO

Chers membres,

Ainsi que vous l'avez appris par un récent courrier, notre Assemblée Générale se tiendra le 5 octobre 2004 à 14:30 précises à l'Université Libre de Bruxelles sur le Campus de la Plaine à l'Auditorium D. Du Forum (les détails vous ont été communiqués dans la convocation. Nous vous espérons nombreux et nous serons très heureux de vous rencontrer, de vous faire part de nos projets et de vous écouter.

Au cas où vous ne pourriez être présents à cette assemblée, nous croyons utile de vous communiquer dès à présent, les dernières informations concernant la Commission de Restitution.

Le baron BUYASSE, président de cette Commission a eu l'amabilité de faire le point de la situation actuelle afin d'en informer nos membres.

L'arrêté Royal du 31 juillet dernier prolonge d'un an, à partir du 9 septembre, le mandat de la Commission pour le dédommagement des membres de la Communauté juive de Belgique pour les biens dont ils ont été spoliés ou qu'ils ont délaissés pendant la guerre 1940-1945.

La Commission profite de cette occasion pour commenter l'état des travaux.

Au cours de la période du 9 septembre 2003 au 6 septembre 2004, 1013 dossiers ont été définitivement réglés par la Commission. Dans 79,3% des cas la décision a été positive, c.-à-d. qu'un dédommagement a été accordé.

Au cours de cette même période, plus précisément depuis mai dernier, l'effectif en personnel de la Commission a été renforcé de 5 unités à temps plein. Il en résulte que le nombre de dossiers soumis pour décision à la Commission est en augmentation.

La Commission constate que certains ayants droit ne saisissent pas toujours correctement l'objectif de la loi du 20 décembre 2001. Une explication s'impose :

1°) La Commission a pour mission essentielle de **restituer**, à des montants actualisés, les biens **qui n'ont pas encore été restitués par l'Etat, les institutions financières ou les entreprises d'assurances** et qui n'ont pas fait l'objet d'un quelconque dédommagement, indemnisation ou restitution. Cette mission est inscrite à l'article 6 de la loi. Il faut se rappeler que la Commission d'étude a identifié des biens, bloqués au cours de la guerre, qui n'ont pu être restitués après la Libération aux propriétaires ou ayants droit. Ces biens se trouvaient, entre autres, entre les mains de l'Etat, le Séquestre belge ayant mis sous saisie conservatoire les biens des institutions gérées par l'occupant (notamment comptes bloqués nés de la liquidation forcée des commerces, de la vente forcée de diamants...)

La Commission ne se limite pas au dédommagement de ce qui

peut être identifié avec certitude, mais tient compte, à la lumière des circonstances de l'époque, des déclarations des ayants droit.

2°) Ensuite, la Commission fait largement usage de la faculté lui donnée par le § 2 de l'article 8 de la loi, en tenant compte des iniquités qui résulteraient immanquablement d'une application rigoureuse et restrictive de l'article 6 de la loi.

Dans quatre cas, en ordre principal, la Commission fait **de façon forfaitaire** droit aux demandes:

-le mobilier : strictement parlant, le mobilier, dont aucune contre-valeur ne s'est trouvée entre les mains de l'Etat ou des banques, ne tombe pas sous l'application de la loi. Consciente toutefois de l'injustice qui a été faite à la population juive par la confiscation de mobiliers entiers, la Commission dédommage forfaitairement à concurrence de 7.000 euros, soit la moyenne arrondie vers le haut des indemnisations payées en application des lois de réparations allemandes, tous ceux qui n'ont pas été dédommagés antérieurement (lois de réparations allemandes ou dommage de guerre).

- par analogie, la Commission dédommage **les biens personnels** confisqués lors de la déportation ou de l'arrestation. **Dans la mesure où cette perte n'a pas encore été indemnisée**, la Commission se référant à nouveau aux textes et à la pratique des lois de réparations allemandes, accorde un montant forfaitaire de 400 euros.

- C'est surtout le forfait accordé dans le cas de liquidation forcée d'un **commerce**, qui rencontre beaucoup d'incompréhension. **Aux termes des ordonnances allemandes, le produit de la liquidation, lorsqu'il n'atteignait pas les 20.000 BEF, était mis à la disposition du propriétaire.**

Dans le cas contraire, il était porté sur un compte bloqué. Après la guerre, il pouvait être réclamé auprès du Séquestre (à moins de choisir pour l'annulation de la vente et la récupération des biens)

(Suite page 2)

Sommaire

La Restitution - Infos	page 1 - 2
Retrouver la trace ...	
60ème Anniversaire de la Libération	page 2
Anna à la rencontre de ...	page 2
Hommage à nos Sauveteurs	page 3
Rapport d'activités	page 4
L'Enfant Caché témoigne	page 5
Un enfant caché raconte ...	page 6
La valise magique	page 6
Agenda	page 7
Avis de recherche	page 8

Lorsque la Commission ne parvient pas à identifier un compte

bloqué, non restitué, dans les archives du Séquestre, mais estime quand même la confiscation prouvée, elle accorde le dédommagement forfaitaire de 1.500 euros.

-Quant au **secteur diamantaire**, la Commission restitue en premier lieu les montants encore ouverts sur la liste dite "Frensel" (liste des diamantaires identifiés par les autorités allemandes) ; lorsqu'il ressort du dossier que la personne spoliée était diamantaire, bien qu'il y ait défaut de données sur la liste mentionnée, un dédommagement de 2.500 euros est accordé, soit la moyenne, arrondie vers le haut, des montants non liquidés de la liste "Frensel".

La Commission poursuit ses travaux dans cet esprit.

David Inowlocki

RETROUVER LA TRACE DE NOS GRANDS-PARENTS OU PARENTS APRES LEUR IMMIGRATION EN BELGIQUE ?

Oui, il est en effet possible de consulter et d'obtenir la copie des dossiers établis par l'Office des Etrangers au moment où nos grand-parents et/ou parents ont immigré en Belgique.

De nombreux renseignements d'ordre familial y figurent, parfois même ignorés par leurs descendants actuels et qui peuvent enrichir la mémoire familiale. Des photos y figurent également. A noter que ces dossiers ne concernent pas la déportation mais uniquement le parcours administratif des intéressés en Belgique.

Voici les coordonnées du fonctionnaire de l'Office des Etrangers :

M. Louis-Philippe ARNHEM
Office des Etrangers (Service Archives)
WTC II
Chaussée d'Anvers, 59b
1000 Bruxelles
Tél. 32 (0)2 206 18 88 - Fax 32 (0)2 274 66 83
E-mail : Larnhem@dofi.fgov.be

L'idéal est de le contacter par **e-mail** en lui précisant les noms (donnez aussi les différentes orthographes connues), prénoms, dates de naissance et éventuellement date d'arrivée en Belgique de chaque personne concernée. Vous pouvez également écrire ou envoyer un fax ou téléphoner.

Des recherches seront effectuées même si certaines données sont incomplètes. Un rendez-vous sera fixé avec les demandeurs pour la consultation des documents aux archives. Il faut tenir compte que certains dossiers demeurent introuvables, car quelques centaines de fiches ont été "égarées" par des fonctionnaires pendant la guerre, afin de protéger les personnes concernées.

Des copies partielles peuvent être établies à raison de 3 euros par dossier. Il n'y a pas de consultation durant les mois de mai et juin.

Cette information nous a été transmise par M. ARNHEM que nous remercions vivement ainsi que M. Grynberg Benjamin qui nous a mis sur la piste.

1944 - 2004

60^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION

Meeting des Anciens de la Caserne Dossin

A l'invitation du Musée Juif de la Déportation et de la Résistance, près de 70 détenus de la Caserne Dossin se sont retrouvés ce dimanche 5 septembre à Malines.

Certains furent détenus 24 heures, d'autres plusieurs mois. Tous ont pu échanger des souvenirs communs plus pénibles les uns que les autres.

Tous aujourd'hui encore apportent un seul et même message : garder vivante la mémoire de la Shoah, témoigner de leur volonté d'entraide et de survie et ce, malgré le travail de destruction et d'avilissement de leur être intime. Combattre l'antisémitisme sous toutes ses formes et l'intolérable racisme qui pourrait notre monde.

Placée sous la présidence de M. Nathan Ramet, lui-même ancien déporté, Président du Musée de Malines, la séance académique s'est déroulée dans une atmosphère de recueillement et d'intense émotion.

Un vibrant hommage a été rendu à Mme Andrée Herscovici-Geulen qui, au cours de cette cérémonie a retrouvé le plus jeune bébé interné à la caserne et qu'elle a réussi à sauver.

Devant un public attentif et en présence de M. Jehudi Kinar, Ambassadeur d'Israël, de nombreuses personnalités du monde politique, de représentants des cultes, d'associations patriotiques et juives, divers orateurs se sont succédé :

Maître Claude Marinower, député ; le Professeur Julien Klener, Président du C.C.I.B. ; le professeur Chaim Vidal-Sepiha ; le Ministre Luc Van den Brande.

Chacun avec sa sensibilité a tenu à nous mettre en garde contre les dérives des extrémismes de tous bords et à remercier les concitoyens qui ont participé au sauvetage de milliers d'adultes et d'enfants juifs.

Enfin, M. Jacques Graubart, Président des Amis belges du Yad Vashem a convié les participants au grand dîner de clôture au cours duquel il a pris la parole ainsi que le Baron Georges Schnek, Président Honoraire du C.C.I.B.

Bravo aux organisateurs pour cette merveilleuse initiative.

Sophie Rechtman

**Le Conseil d'Administration de L'Enfant Caché asbl.
souhaite à ses membres et amis**

BONNES FETES □ HAG SAMEAH

SHANA TOVA

**Que l'année 5765, vous apporte
santé, bonheur et sécurité**

Paix dans le monde et en Israël



Eric LEDERHANDLER

Eric Lederhandler est né en 1965 à Bruxelles dans une famille ashkenaze ; parents, enfants cachés. Une petite soeur, Danielle, l'a précédé de 10 ans. Son père, Henry Lederhandler donne la preuve d'une étonnante résilience en créant une entreprise encore florissante aujourd'hui, revanche sur son

triste destin d'enfant caché. Pour Eric et Danielle, enfance choyée et heureuse dans la banlieue bruxelloise. Eric admire ses parents et son père est son modèle.

En même temps que ses études d'humanités classiques, il suit les cours de piano à l'Académie de Bruxelles où ses parents ont eu la bonne idée de l'inscrire. Car c'est là qu'il prend conscience de ce que la musique représente pour lui.

C'est dit, il en fera sa carrière. Dans cette optique, il suit le cursus complet d'écriture musicale et de clavecin ainsi que la direction chorale, formation qui dure dix ans et qu'il a accomplie au Conservatoire de Musique de Bruxelles.

Sa sensibilité l'a guidé vers la musique. Sensibilité nourrie par l'histoire familiale et la mémoire de la Shoah transmise par sa grand-mère maternelle, Madame Antman, rescapée d'Auschwitz et aujourd'hui âgée de 97 ans. La passion qui l'a porté vers cet art l'amène ainsi à un métier. Une profession exigeante, aussi bien du point de vue intellectuelle que physique.

A la différence des comédiens qui connaissent le trac, des écrivains qui connaissent l'angoisse de la page blanche, Eric Lederhandler raconte : *pour diriger un orchestre, ont doit être libre, détendu et très concentré.*

Ainsi, le prochain opéra qu'il va diriger, est une réalisation qui va durer deux heures sans entracte. On peut difficilement prendre la mesure de la somme d'efforts à fournir durant cette prouesse.

La direction d'orchestre a impliqué trois aspects :

- Eric Lederhandler a créé en 1992 l'orchestre *Nuove Musiche* et comme chef de cet ensemble, il conduit quarante concerts par saison en Belgique et dans d'autres pays européens
- une formation en privé chez un maître en Grande-Bretagne a enrichi le bagage du musicien, il a ainsi pu bénéficier du soutien de Frank Shipway et Yuri Simonov
- l'opportunité lui est aussi fournie d'être engagé régulièrement dans des grandes maisons d'opéra à Liège, Bruxelles et Anvers comme assistant à la direction, ce qui lui procure une formation à la confrontation avec chanteurs et direction.

De même qu'il est impossible d'imaginer un monde sans Shakespeare et sans Molière, il est aussi hasardeux d'envisager un monde sans Mozart et sans Bach. Et pour Eric Lederhandler, l'art et la culture représentent le contrepoids indispensable à toute activité humaine.

Son programme actuel l'amène à diriger aussi bien l'Ensemble Vocal de la Radio-Télévision belge, l'Orchestre de Chambre de

Wallonie que l'Orchestre National de Belgique. Il a été, il y a peu, invité comme chef en Belgique au festival de Flandres, ainsi qu'au Festival International du jeune Soliste d'Antibes. Il accompagne régulièrement de jeunes lauréats du Concours Reine Elisabeth.

Au cours de la seule année 2003, Eric Lederhandler a travaillé avec l'Orchestre National de Belgique, le théâtre de la Monnaie en tant que dirigeant de scène dans la magnifique production *Khovantchina* de Moussorgski. Ce fut là le premier contact avec le nouveau directeur musical de la Monnaie, Kazushi Ono. Il dirigea Le Vidin State Philharmonic Orchestra en Bulgarie, le Xiamen Philharmonic Orchestra et le National China Symphony Orchestra en Chine, le Symphonic orchestra Adana en Turquie, le Sewabee Festival orchestra et le Sewanee Symphony aux USA, l'orchestre Philharmonique de Monte-Carlo en France, ...etc. Il a de cette manière pu nouer des liens avec des orchestres à New York, Madrid, Pékin et Shanghai.

Sans oublier l'enseignement que cet artiste diffuse comme chargé de cours au Conservatoire de Bruxelles qu'il considère comme un complément intéressant et très attachant par les contacts qu'il permet avec les étudiants. Le musicien est très sensible à tout ce qui touche l'enfance et il regrette que les programmes scolaires stimulent si peu la culture artistique de la jeune génération.

En somme, une vie professionnelle très chargée et une vie privée avec sa charmante épouse violoniste, Anne Philippot et son fils, Nathan qui rêve d'aller en Chine avec son papa. La musique remplit toute la vie d'Eric Lederhandler. Son souhait serait qu'elle soit appréciée pour elle-même et non comme complément à une autre activité.

Anna Stelkovicz

APPEL AU PAIEMENT DE LA COTISATION 2005

Pour les membres habitant l'Union Européenne : la cotisation s'élève à **25,00 € (hors frais bancaires pour l'association).**

Elle doit être versée en EURO, par transfert bancaire au compte 310-0848700-36 en faveur de l'Enfant Caché asbl., av. Ducpétiaux, 68 à 1060 Bruxelles.

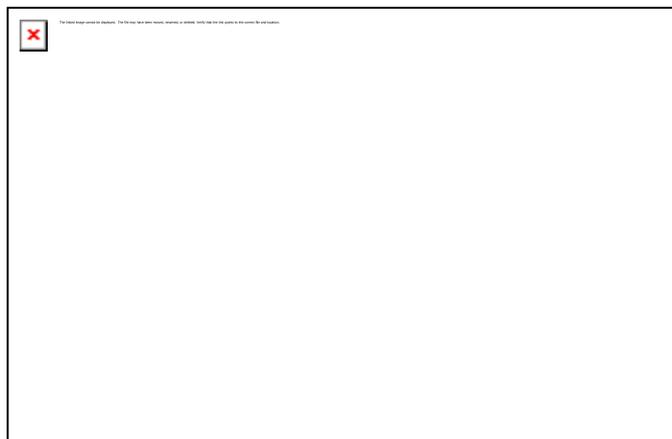
Pour les membres habitant en dehors de l'U.E. : la cotisation s'élève à **35,00 € (hors frais bancaires pour l'association).** Elle doit être payée :

soit par transfert bancaire en EURO au compte 310-0848700-36 en faveur de l'Enfant Caché asbl., av. Ducpétiaux, 68 à 1060 Bruxelles, en mentionnant le N° **IBAN BE46310084870036** et le Code BIC: **BBRU BE BB 100**, ou, au moyen d'un chèque barré de 40 US\$ en faveur de L'Enfant Caché asbl. 68, av. Ducpétiaux, à 1060 Bruxelles (Belgique).

Un problème financier ne doit pas constituer un obstacle à votre participation comme membre, un coup de téléphone à notre secrétariat, vous assurera une solution en toute discrétion.

Hommage à nos sauveurs

Le 12 juillet 2004, en la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Namur, l'Etat d'Israël, par l'entremise de l'Institut Yad Vashem et la présence honorable de son Ambassadeur, S.E. Jehudi KINAR, décernait à feus Monsieur et Madame Gaston CHAMPAGNE-WINANTS, le titre de Juste Parmi les Nations.



Soeur Yvan-Marie (Paulette Champagne) reçoit des mains de S.E. Kinar, en présence de M. B. Anselme, Bourgmestre de Namur, le titre de Juste. Photo E. David

Allocution de M. Gaston Champagne :

Excellence,

Il y a soixante-deux ans, pour échapper à la traque de l'Occupant, une frêle juive de six ans se réfugiait dans notre famille, dans la discrétion et le camouflage de son identité et de ses origines. Aujourd'hui, comme une revanche de l'Histoire, voici que l'ambassadeur de l'Etat d'Israël, délaissant le quotidien des affaires, descend dans cet hôtel de Ville de Namur pour nous accueillir et honorer la mémoire de nos chers parents. Démarche qui traduit l'importance accordée à cette cérémonie et relève la valeur du geste de nos parents.

En leur nom, au nom de tous les miens, présents et absents, je vous exprime notre profonde reconnaissance et vous dis un vibrant merci.

A travers votre personne, Excellence, se glisse également un merci à l'Etat d'Israël et, en particulier, à Yad Vashem dont nous avons pu apprécier le déploiements d'efforts et le zèle mis dans la réalisation de cette cérémonie officielle.

Votre peuple, depuis l'ère des Patriarches, porte l'auréole unique mais combien pesante du "Peuple élu". Election redoutable, douloureux héritage qui lui a valu, au long des millénaires, et lui vaut toujours des rejets, des exactions de tous genres, des persécutions sans cesse répétées. Assurément, c'est indéniable, ce peuple s'est forgé au feu de la souffrance morale et physique.

Certes, grandeur et décadence, ombre et lumière ont habillé cette pénible marche en avant. Mais quelle nation n'a pas, sur son drapeau, quelques taches de sang, éclaboussé par la prise de son indépendance, ses colonisations ou, pire, ses persécutions?

Quand j'en lis son parcours, j'entends remonter jusqu'à nos jours cette interrogation pathétique et prophétique d'Isaïe : "Voyez, s'il est douleur pareille à la mienne?". Ce cri, aujourd'hui, retentit en moi comme l'écho évocateur de la voix désespérée de six millions de morts, dont la maman de Nicole. Votre peuple, il est vrai, possède une qualité unique en son genre, que l'on ne peut vous dénier : l'esprit de reconnaissance envers ceux qui vous font du bien. Nous en touchons la réalité dans cette cérémonie mais également dans l'amitié reconnaissante que, depuis de si nombreuses années, nous vouent Nicole et Ernest.

J'en viens à mes parents. Là où ils sont, ils doivent s'étonner grandement d'un tel déploiement d'éloges. Le geste qu'ils ont posé, ils l'ont posé tout naturellement, sans une ombre d'hésitation, sans un regret, dans l'esprit qui les animait et dans lequel ils ont eu la sagesse de nous élever. A savoir : le respect de la personne humaine, l'amour du prochain et la valeur intrinsèque de chaque être humain.

Bien sûr, le danger demeurait, tapi dans l'ombre, d'une délation possible ou d'une maladresse involontaire. Cependant, le plus surprenant ne tient-il pas dans le fait qu'avec autant de personnes dans la maison, aucune n'ait, même inconsciemment, trahi le secret de cette clandestinité dangereuse ?

Ma chère Nicole, une seule chose manque à la plénitude de notre bonheur : n'avoir pu sauver ta chère maman.

Excellence, à vous-même, à Nicole et à toi, Ernest qui, dans l'ombre, a étayé les démarches de ton épouse pour aboutir à cette journée, au nom de chacun ici, je vous redis ce salut qui a traversé les siècles et sonne comme un souhait : SHALOM ISRAEL !



E. David, Soeur Yvan-Marie, Nicole David, à l'avant les autres enfants de feu M. et Mme Champagne-Winants, à l'arrière, S.E. Kinar, le Bourgmestre Anselme et un autre fils Champagne. Photo de N. David

BOSQUET YVONNE JOSPA

La souscription lancée par l'Enfant Caché pour la plantation d'arbres en Israël, à la mémoire de notre regrettée Yvonne Jospa a permis la plantation de près de 600 arbres.

Vous pouvez poursuivre cette action du souvenir en plantant des arbres au prix de 10€ l'arbre. Versement au compte 310-0848700-36 de l'Enfant Caché à 1060 Bruxelles. Il n'est jamais trop tard pour marquer votre sympathie. Merci à Mme Swierczynska-Bozenna.

RAPPORT D'ACTIVITES 2003-2004 **DE L'ENFANT CACHE asbl**

- 12-03-2003 : Simone Frydman-Inowlocki témoigne à l'Ecole Francophone de Wemmel
- 29-04-2003 : L'Enfant Caché participe au 60^e anniversaire de la Révolte du Ghetto de Varsovie et de l'arrêt du 20^eme convoi
- 29/30-04-2003 : Régine Suchowolski représente L'Enfant Caché à Varsovie à l'occasion de ce même 60^eme anniversaire de la Révolte du Ghetto de Varsovie. Elle y est reçue par l'Ambassadeur de Belgique
- 29-04-2003 : En collaboration avec la Synagogue Beth Hillel, L'Enfant Caché commémore le Yom Ha Shoa
- 04-05-2003 : Brunch de L'Enfant Caché à Anvers en présence de S.E. l'Ambassadeur d'Israël, Yehudi Kinar, lui-même enfant caché, et de son épouse
- 06-05-2003 : L'Enfant Caché collabore à la projection du film "Un Simple Maillon" qui retrace, à travers le témoignage émouvant de Mme Andrée Geulen- Herscovici, l'histoire des femmes du C.DJ.
- 07/14-05-2003 : Jacques Funkleder et Pierre Lewkowicz présentent l'exposition de L'Enfant Caché à Gesves
- 08-05-2003 : Myriam Wolkowicz et Régine Suchowolski assistent à Anvers, au nom de L'Enfant Caché, à la commémoration des Déportés juifs d'Anvers devant le Monument de la Belgiëlei.
- 20-05-2003 : En collaboration avec le Service Social Juif, L'Enfant Caché inaugure une plaque commémorative sur la façade de l'ancien Couvent de l'avenue Clémenceau
- 22-06-2003 : L'Enfant Caché organise avec Mme Georis, la visite guidée des sous-sols de la Place Royale
- 31-08-2003 : Jacques Funkleder représente L'Enfant Caché lors de l'hommage rendu aux déportés juifs de Rhodes et de Cos à la Synagogue Sépharade
- 12-09-2003 : Dépôt de Fleurs au Mémorial aux Martyrs Juifs à Anderlecht par une délégation de L'Enfant Caché la veille du Pèlerinage National de Malines
- 14-09-2003 : L'Enfant Caché est présent en grand nombre au Pèlerinage National de Malines
- 22-10-2003 : Vernissage de l'Exposition "Regards croisés d'artistes - Enfants d'Enfants cachés" avec le soutien de l'Echevinat de la Culture de St-Gilles et de M. Charles Piqué, Bourgmestre. Cette exposition remporte un immense succès dû à la qualité des exposants et du travail remarquable d'Anna Stelkowitz
- 14-12-2003 : En collaboration avec l'Union des Déportés Juifs en Belgique-Filles et Fils de la Déportation, L'Enfant Caché rend hommage aux Anciens de l'Heureux Séjour
- Fin 01-2004 : Myriam Wolkowicz témoigne dans la Middenschool à Eekloo devant une centaine d'élèves

Fin 02-2004 : Myriam Wolkowicz témoigne à la Heilig Hart School à Dendermonde devant une cinquantaine d'élèves

Début 03-2004 : Myriam Wolkowicz témoigne à l'Ecole Yavne à Anvers devant une centaine d'élèves

16-03-2004 : Sophie Rechtman témoigne à l'Ecole Tachkemoni à Anvers devant 60 élèves qui partent en Pologne et en Israël

Tous les trimestres, L'Enfant Caché publie son bulletin "EC INFOS", très apprécié par les membres de notre association. Cette publication est assurée par Anna Stelkowitz et David Inowlocki

Au cours de l'année écoulée, L'Enfant Caché a versé un subside pour l'édition d'un livre sur les enfants des Homes de l'AIVG. Nous avons aussi versé un don à l'Hôpital Reine Fabiola pour enfants, lors du vol des jouets avant la St-Nicolas.

L'Enfant Caché a aussi versé un don à la sécurité communautaire qui a un besoin urgent et important d'aide pour assurer la sécurité des hommes et femmes qui la composent. En dehors de ces activités ponctuelles, L'Enfant Caché s'est mis à la disposition de tous ses membres pour les aider à remplir et à compléter les demandes de la rente Flahaut. Le bureau n'a pas désemploi et nous pouvons dire que nous avons aidé toutes les personnes qui ont fait appel à nous.

En date du 13-02-2004, une loi instaurant les nouvelles mesures en faveur des enfants cachés est parue au Moniteur belge. Elle assure, aux enfants cachés qui ont déjà reçu une réponse positive du Ministère de la Santé Publique le remboursement du ticket modérateur.

Beaucoup de membres qui bénéficient déjà de la rente et du remboursement du ticket modérateur nous expriment leur satisfaction et leur reconnaissance.

L'Enfant Caché a chargé un important juriste belge d'introduire, auprès de la Cour d'Arbitrage, des recours contre toutes les discriminations contenues dans la loi Flahaut à l'égard des enfants cachés qui résident tant en Belgique qu'à l'étranger. Le Conseil d'Administration de l'Enfant Caché a chargé David Inowlocki de suivre l'évolution de ces dossiers.

L'Enfant Caché s'est toujours battu et continue à se battre avec acharnement pour défendre les intérêts de ses membres.

Journée Européenne de la Culture 2004 **5 Septembre 2004**

Cette journée européenne de la Communauté juive est une manifestation annuelle organisée simultanément dans plus de 20 pays européens dans le style "journée du patrimoine".

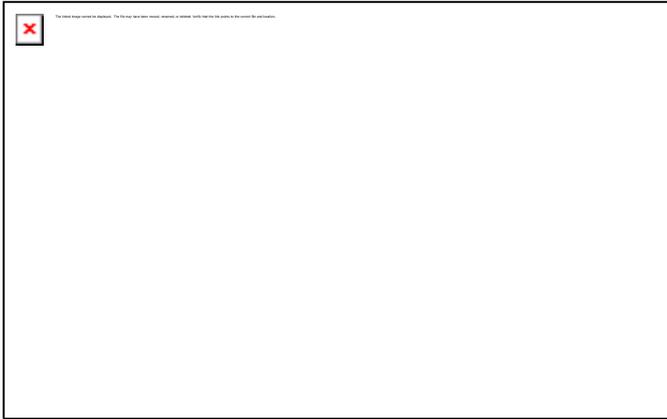
A cette occasion de nombreux lieux de Belgique ont été rendu accessibles au grand public.

"SHLEIMAZEL"

Mille linguistes du monde entier à qui on a demandé de choisir les mots les plus difficiles à traduire de toutes les langues du monde ont choisi en 2^eme place le mot yiddish "schleimazel" qui signifie malchanceux de manière chronique. (Source Fax)

“L’Enfant Caché” témoigne...

Au printemps 2004, Myriam Wolkowicz-Lipszyc accompagnée de Mme Patricia De Landtsheer, écrivain, qui s’est inspirée du vécu de Myriam, a témoigné de son vécu d’enfant caché devant des élèves de 6ème primaire de la Gemeenschapschool de Berlare.



Myriam Wolkowicz entourée des élèves, de leur professeur et de Mme De Landtsheer. Photo Myriam Wolkowicz

UN ENFANT CACHE RACONTE....

Un récit de la plume de Jules Pierre Hirsch

Ma douloureuse mémoire

Je reviendrai

Brusquement, je suis réveillé par de violents heurts, la porte d’entrée est enfoncée, déjà les hommes s’engouffrent, investissent la maison et s’emparent de ma mère en hurlant des ordres.

Ce n’est pas la Gestapo mais bien les gendarmes qui, à l’aube de ce 26 février 1943, sont venus arrêter mon père qui vient de leur échapper en s’enfuyant par la terrasse arrière de la maison.

En 1940, quand la guerre éclata, notre famille quitta précipitamment la Belgique pour se réfugier dans le sud-ouest de la France, pensant ainsi échapper aux Allemands et voilà que la gendarmerie nationale française se substitue à l’occupant pour exécuter l’infâme besogne avec une rare brutalité.

Rageusement, le brigadier lance ses hommes à la poursuite du fugitif puis ils nous enferment dans une chambre, ma mère portant Myriam (4 mois) dans ses bras, Charles (4 ans) pris de frayeur, qui sanglote sans arrêt et moi (12 ans) qui réalise la gravité de la situation.

Notre inquiétude grandit au fil du temps, voilà trois heures que nous sommes confinés dans cette pièce quand surgit le brigadier qui, manifestement a quelque chose de mauvais dans la tête. Une ruse vieille comme le monde mais qui garde toute sa force de pression, le vil chantage.

Mon garçon, me dit-il, “tu vas retrouver ton père et tu lui dis qu’il doit immédiatement se rendre, sinon j’embarque ta mère et les enfants. T’as compris!”

J’interroge ma mère qui fait peine à voir dans sa chemise de nuit, les cheveux défaits, ses yeux hagards gonflés de pleurs, elle me

fait signe d’obtempérer.

Porteur de cet odieux ultimatum, je retrouve mon père terré dans le bois qui domine Escou, un village agricole blotti au pied des Pyrénées.

Informé du danger qui nous menace, mon père sur un ton que je ne lui connaissais pas, à la fois grave et pathétique, me charge de prévenir les gendarmes qu’il viendra se livrer le soir même. Puis il ajouta, toujours en yiddish : **tu t’occuperas bien des petits et tu devras soutenir ta mère qui aura besoin de toi, ne pleure pas mon enfant, après nous serons à nouveau réuni et heureux, tu verras je reviendrai.**

Le pensait-il vraiment ou cherchait-il à me donner le courage de surmonter la séparation ?

D’un geste protecteur, il m’a attiré à lui et durant l’étreinte qui ressemblait singulièrement à un adieu, je le sentais éperdument désespéré...moi aussi.

De retour à la maison, les gendarmes, ils ne sont plus que trois ou quatre semblent satisfaits, nous sommes maintenant autorisés à nous déplacer mais la surveillance reste constante. Ne sommes-nous pas les otages garants de la reddition du fugitif ? A l’heure convenue, mon père rentre se constituer prisonnier, le piège se referme, les gendarmes pressés d’en finir nous concèdent néanmoins quelques minutes d’intimité.

Comment décrire ces derniers instants qui allaient sceller notre destin ? Unis dans une même étreinte, soudés les uns aux autres, inondés de nos pleurs entrecoupés d’ultimes recommandations, les mots se noient dans nos larmes tandis que les gendarmes se font de plus en plus pressants. Puis sur un signe, ils nous l’arrache tandis que ma mère clame son désespoir.

Dès lors, tout se passe très vite, entravé par les gendarmes qui le poussent sans ménagement, avant de disparaître dans un dernier cri, il nous lance : **je reviendrai !** On ne le reverra plus.

Auschwitz...il avait 42 ans.

La nuit est tombée. Effondrés nous restons dans le noir, un vide accablant nous envahit ; désormais il nous faudra apprendre à vivre sans lui, et les petits qui n’auront pas connu leur père, ou si peu.

60 ans nous séparent de ce jour maudit et cependant le temps n’a pas gommé la mémoire ni apaisé ma peine, je reste profondément meurtri par ce drame qui nous a précipités dans le malheur.

UN POEME de CHAGALL

Seul est mien

Le pays qui se trouve dans mon âme

J’y entre sans passeport

Comme chez moi.

Il voit ma tristesse

Et ma solitude.

Il m’endort

Et me couvre d’une pierre parfumée.

En moi fleurissent des jardins.

Mes fleurs sont inventées.

Les rues m’appartiennent

Mais il n’y a pas de maisons,

Elles ont été détruites dès l’enfance,

Les habitants vagabondent dans l’aire

Et ils habitent mon âme

Une nouvelle, que nous publions avec l'aimable autorisation de Monsieur Serge HABERMAN.

LA VALISE MAGIQUE

J'avais l'intention de ne rien dire. Mais des amis m'ont persuadé que je ne pouvais pas quitter cette terre avec mes souvenirs. Je n'intéresse plus personne depuis longtemps. Mais sait-on jamais. Je vous livre donc mes mémoires. Allons-y. J'ai vu le jour dans une petite fabrique du quartier juif de Varsovie. L'ouvrier qui m'a façonnée avec dévouement était un jeune Juif. Il habitait à quelques ruelles d'ici. Il venait tôt le matin, et me consacra plusieurs jours. J'ai su bien plus tard, qu'il fut un des derniers combattants du Ghetto. Il était doux, et lorsqu'il a cerclé mes flancs de bandeaux d'acier, j'ai senti qu'il souffrait. Il est devenu un héros. Je resterai toujours en admiration devant son combat. En me terminant, il a placé à ma tête deux beaux fermoirs et une sangle centrale. Après, il m'a conduit dans un petit magasin, non loin de l'atelier. C'était ma première sortie. J'étais fière de traverser les rues. Les enfants jouaient. Des groupes d'érudits se rendaient à la synagogue. L'air était parfumé de ces bonnes odeurs de cuisine qui s'échappaient des fenêtres grandes ouvertes. Nous étions arrivés. Mon créateur a parlé avec celui qui allait me recevoir. Quelques minutes plus tard, mon nouvel ami m'a rangée dans la vitrine. Je m'y sentais bien. D'ici, j'étais le spectateur de la vie de ma communauté. Un peuple rythmé par les jours et les fêtes. Le temps s'égrenait entre les berges d'une loi immuable. Les enfants me fascinaient. Comme ils étaient beaux. Un maman arrivait parfois en criant, car il fallait se mettre à table. Chaque après-midi, un vieux rémouleur s'installait devant la vitrine. A la façon dont il était vêtu, je voyais bien qu'il n'était pas riche. Il riait souvent avec les passants. Il y a quelques jours, j'ai surpris une conversation. On y parlait de guerre. Un matin après Souccot, un jeune homme très maigre est entré chez nous. Il a discuté avec mon ami, lui a donné de l'argent, puis m'a prise nerveusement. Je changeais de maître. J'ai accompagné mon nouvel ami. Nous avons marché longtemps. Nous sommes entrés dans un vieil immeuble. Il habitait au second étage. J'ai été installée dans la cuisine. Il a parlé à sa femme. J'ai commencé à comprendre. La guerre était imminente. Les Allemands tuaient les Juifs. Femmes et enfants. Avec une cruauté hallucinante. La femme pleurait. Les enfants jouaient. Elle ne voulait pas partir. Finalement, elle s'est approchée de moi, et m'a ouverte. Elle a rangé dans mes flancs du linge, quelques photos, des livres, et deux bougeoirs. Je suis restée comme cela toute la nuit. Au matin, nous sommes partis. Mon ami, sa femme, et les deux enfants. A la gare, nous devons prendre le train pour Paris. De l'endroit où l'on m'avait placée, je voyais défiler la campagne polonaise.

Comment aurais-je pu savoir que dans ces champs, on allait construire des camps pour tuer. J'ai eu un pincement au coeur, et je sentais bien que jamais plus je ne reviendrais ici. Adieu images de mon enfance. Adieu amis. Voici venir le goût de l'exil. Cruelle sensation, de ceux qui n'ont jamais le choix. A Paris, nous avons marché plusieurs jours. Nous devons retrouver le frère de mon ami. Il faisait des études. Je me souviens que lorsque nous marchions dans ces rues, les gens souriaient à notre passage. Lorsque les deux frères se sont revus, ils ont pleuré de joie. Ils se caressaient le visage. Ils essuyaient leurs larmes. Et voilà comment je fis connaissance, du seul intellectuel de la famille. Les enfants étaient fatigués. On les a couchés. Moi, j'ai été installée près du lit. Pendant la nuit, j'ai entendu la

respiration apaisée des petits. J'ai même reçu une petite jambe sur le dos.

Nous sommes restés quelques mois avec le frère. Mon ami ne trouvait pas de travail. Un vendredi soir, j'ai su qu'ils avaient un oncle à Bruxelles. Il connaissait un tailleur qui avait besoin d'un aidant. Nous allions repartir. Lundi après-midi, nous sommes arrivés à la gare du Nord à Bruxelles. Il faisait froid, et la pluie me coulait dans le dos. Nous avons montré une adresse. Un monsieur très aimable nous a dit que nous pouvions nous y rendre à pied. L'oncle habitait un petit appartement, dans une ruelle le long d'une rivière. Cette rivière remontait au jour, non loin de cette gare. C'était la rue des Chanteurs. Je trouvais le nom joli. L'oncle nous a reçus avec chaleur, il était un peu le père, et ce rôle lui convenait bien. Ici, nous allions pouvoir vivre. Le bonheur n'a pourtant pas duré. Les Allemands venaient d'envahir la Belgique. De mois en mois, les brimades se sont amplifiées. Nous avons dû porter une étoile. Quelle ironie, l'étoile qui illumine les cieus, servait sur cette terre à nous désigner à la haine. Cela s'est passé un mercredi. La nuit était noire, et la lune avait quitté les cieus. Mon sommeil était agité. J'ai entendu le martellement des bottes dans l'escalier. Mon coeur battait à tout rompre. Ils ont enfoncé la porte. Ils ont empoigné ma famille avec une brutalité inouïe. Les lits ont été renversés. Les enfants hurlaient. On les a frappés. Moi, je n'en pouvais plus. J'ai hurlé : laissez-les. Que vous ont-ils fait.

Personne ne semblait m'entendre. Je parlais une autre langue. J'ai regardé le ciel, mais il n'a pas bougé. Un soldat s'est approché de moi, et m'a ouverte sans ménagement. J'ai deviné ce qu'il cherchait. J'avais recouvert les deux chandeliers avec une chemise. Il m'a regardée, mais n'a rien vu. J'ai reçu un grand coup de botte, puis ils sont sortis. Au loin, les cris des enfants déchiraient le jour en lambeaux. J'ai perdu connaissance. En revenant à moi, j'ai eu l'affreux pressentiment, que jamais plus ils ne reviendraient. Qui se souviendra d'eux ?

Je suis restée plusieurs années rue des Chanteurs. Le temps était bruit et fureur. Les camions cherchaient les innocents. Le mal était en parade. Personne n'est venu arrêter le tourbillon du malheur. Un matin, c'était le mois de mai car les lilas appuyaient leurs grappes à ma fenêtre, un homme est entré. Il était si maigre, si seul. Il portait une veste trop large pour lui. Il s'est approché, et j'ai reconnu son visage. C'était mon ami. Moi qui ne pensais plus le revoir. Il portait toute la misère du monde. Ses gestes étaient lents et douloureux. Il m'a refermée. Il m'a soulevée, et nous sommes sortis en silence. J'ai compris qu'il était revenu seul de la planète des cendres. Nous pleurions en silence.

Pourquoi fallait-il que nous soyons écrasés par l'histoire des autres ? Nous étions arrivés. Je ne connaissais ce quartier. Il a sonné, et une dame âgée a ouvert. nous sommes entrés, et il est descendu avec elle. La vieille dame a dit à mon ami : vous pouvez la mettre ici. Vous viendrez la rechercher quand vous voulez. Il m'a regardée avec tendresse, puis il a refermé la porte. La lumière a disparu. J'ai entendu une autre porte se refermer. Le silence s'est installé. Les années sont passées. J'ai pris de l'âge. Je suis devenue malade. Mon côté droit me faisait souffrir. L'humidité m'avait couverte de taches de moisissures. Mon cuir était craquelé à plusieurs endroits. Je passais mes journées à me souvenir. Je revoyais ma vie. C'est mon enfance qui me réconfortait. Ce bonheur déjà lointain, réchauffait ma pauvre carcasse.

Une belle histoire....

Auteur inconnu

C'EST UNE BELLE HISTOIRE...

C'est vraiment une belle histoire

C'est une très belle histoire et en plus, elle n'est pas longue.

C'est l'histoire de deux amis qui marchaient dans le désert.

A un moment, ils se disputèrent et l'un des deux donna une gifle à l'autre. Ce dernier, endolori mais sans rien dire, écrivit dans le sable : "Aujourd'hui mon meilleur ami m'a donné une gifle". Ils continuèrent à marcher puis trouvèrent un oasis, dans lequel ils décidèrent de se baigner. Mais celui qui avait été giflé manqua de se noyer et son ami le sauva. Quand il se fut repris, il écrivit sur une pierre : "Aujourd'hui mon ami m'a sauvé la vie".

Celui qui avait donné la gifle et avait sauvé son ami lui demanda: "Quand je t'ai blessé tu as écrit sur le sable, et maintenant tu as écrit sur la pierre. Pourquoi ?" L'autre ami répondit : " Quand quelqu'un nous blesse, nous devons l'écrire dans le sable, où les vents du pardon peuvent l'effacer. Mais quand quelqu'un fait quelque chose de bien pour nous, nous devons le graver dans la pierre, où aucun vent ne peut l'effacer".

Apprends à écrire tes blessures dans le sable et à graver tes joies dans la pierre.



Jeudi 14 octobre 2004 à 20:00
au 16 Avenue Napoléon à 1180 Bruxelles

La Wizo nous prie d'annoncer
Conférence sur le Terrorisme
organisée par
Mesdames Léa Gutterman et Viviane Banjarcar
Paf. 15 euros - au profit de la Wizo - Buffet offert

du 3 novembre au 3 décembre 2004
RETROSPECTIVE EXPOSITION DE PEINTURE
André GOEZU
Palais des Académies (Atrium)
1, rue Ducale à 1000 Bruxelles
Vernissage mercredi 3 novembre 2004 de 15:00 à 19:00
ouvert du lundi au samedi inclus de 10:00 à 19:00
Entrée Libre - Info 03 / 257 06 02

Rédactrice
Mise en page

Anna Stelkowitz
David Inowlocki

Impression Abcopies
1640 St-Genesius-Rode

Dorpstraat, 37
Tel : 02 380 49 95

AVIS DE RECHERCHE

Avis n° 119 :

Mme Marguerite de Bonhomme, 21 bd. Piercot à 4000 Liège - Tél. +32 (0)4 222 13 92

recherche Noël Kessler (ou Kesler) qui habitait à Itterbeek et a été caché quelques mois à la fin de la guerre par ses parents, Joseph et H. de Bonhomme à Fraipont.

Contacteur éventuellement Charles Kaminski, 19, rue des Fourches à 4122 Neupré - tél : +32 (04) 380 16 12

Avis n° 120 :

On recherche Robert BLAU né en avril 1935 (second en partant de la gauche sur la photo).

Il aurait été caché chez Ernest et Yvonne Delvin rue Gatti de Gamont à Uccle, ensuite chez Mme Oscar Van Goitsnoven à Forest.

Son père, Maurice BLAU était tailleur à Molenbeek-St-Jean, rue Piers. Ils auraient émigré en 1951 au Paraguay.

Contacteur R. & N. van den Berg, 44, avenue Everard, 1190 - Bruxelles - 02/344.08.55.



Sur la photo on peut reconnaître Blau Robert 2ème à partir de la gauche. Cette photo a été prise en 1943 av. Brassine à Waterloo. (Photo v.d. Berg)

Avis n° 121 :

Le Docteur Henri ENGLANDER - 95, r. d. Grands Champs à 75020 Paris. Tél. 33 1 43 48 25 24 - Fax 33 1 43 48 36 11.
recherche Ruth HOLZER, fille de Régina Holzer déportée, placée en 1941 ou 1942 dans une institution catholique belge.
Le père s'appellerait ASCHKENAZI.

Avis n° 122 :

Le maire du village de SALIES (France) recherche les familles BABANI (4 personnes) et MEYER (qui a épousé une fille Babani). Ils ont eu un fils Guy âgé de 15 ans à l'époque.

Ils ont été hébergés en 1942-1943 par la famille SOULIEZ à la Milharié. Contacter :

M. FIJALKOW - En Fédou - 81470 Cuq Toulza
Tél. 33 5 63 75 51 28 - Email : fijalkow@univ-tlse2.fr